

en l'autre, dans la vision et la possession de Dieu, dans la participation la plus complète à la gloire et à la béatitude de l'Agneau, qui est le soleil de la nouvelle Jérusalem.

## PRIÈRE

O Marie, Reine des anges et Vierge des vierges, accordez-moi votre protection contre le démon et le monde, qui veulent disputer à Jésus la possession de mon cœur. Aidez-moi, ô tendre Mère, à me conserver toujours pur, toujours digne de vous, toujours digne de Jésus, à qui seul je veux plaire, et en qui seul je mets toutes mes affections et toute mon espérance.

## RÉSUMÉ

Estimons, aimons, surtout gardons inviolablement la chasteté...

Soyons chastes de corps, d'esprit, de cœur :

1° Soyons-le dans nos regards...

2° Soyons-le dans nos paroles,... dans l'usage de nos sens,... dans notre maintien...

3° Soyons-le dans nos pensées...

4° Soyons-le dans nos affections,... nos désirs...

5° Soyons-le dans nos rapports avec le prochain... Réagissons contre toute amitié naturelle... Aimons par grâce et non par sympathie...

Oui, soyons chastes, et par des motifs de foi. Soyons-le :

1° Pour honorer en nous Jésus-Christ notre divin chef,... et pour glorifier le Saint-Esprit, dont nous sommes les temples...

2° Pour sacrifier à Dieu notre chair de péché...

3° Pour imiter les anges...

4° Pour mériter l'amour et nous attirer la protection de la Reine des vierges...

5° Pour nous rendre dignes de la couronne céleste...

*Voir les Résumés, page 223 ; — ancienne édition, page 443.*

## 143. — AVANTAGES DE LA CHASTÉTÉ

Ce disciple était celui-là même qui, à la cène, s'était penché sur le cœur de Jésus (S. Jean, XXI, 20).

## CONSIDÉRATION

L'apôtre saint Jean était vierge; sa grande âme, comprenant à la lumière d'en haut l'excellence, la beauté de la vertu angélique, en avait embrassé la pratique parfaite; c'est là, d'après saint Jérôme, le motif de l'affection toute particulière qu'avait pour lui le divin Sauveur, et des faveurs si exceptionnelles qu'il lui a accordées. Au reste, c'est le sentiment de l'Église, qui dit dans son office en parlant de saint Jean : « Jésus-Christ l'aimait, parce que la prérogative spéciale de la chasteté le rendait digne d'une plus grande dilection, et parce que, appelé par lui étant vierge, il demeura toujours vierge<sup>1</sup>. »

Voulons-nous donc concevoir les avantages de la sainte vertu, rappelons-nous de quels privilèges a joui l'apôtre vierge, quelle intime union il a eue avec Jésus-Christ, quelles marques d'affection il en a reçues, quelles lumières lui ont été départies, de quelles flammes de charité l'Esprit-Saint a embrasé son cœur, et quels fruits de salut il a opérés dans les âmes!

Saint Jean a été l'objet d'une prédilection toute particulière de la part de Jésus-Christ, en sorte qu'il s'appelle lui-même « le disciple que Jésus aimait<sup>2</sup>. » Voilà, âmes pures, quelle est votre première préroga-

<sup>1</sup> Rép. II Nocturne. — <sup>2</sup> S. Jean, XIX, 26.



tive : vous êtes les bien-aimées de Jésus-Christ. L'Époux divin, qui se plaît parmi les lis, se plaît avec vous. Son cœur ne fait qu'un avec le vôtre, et lui est incomparablement plus uni que le cœur de David ne l'était à celui de Jonathas <sup>1</sup>.

L'amour appelle l'amour : Jésus aimant saint Jean excitait en lui, par cela même, un amour réciproque, qui a été de jour en jour plus pur, plus ardent, plus dévoué.

L'amour se donne : Jésus s'est, en effet, donné à saint Jean par une communication toute particulière de ses grâces, et de son côté, saint Jean s'est donné à Jésus en se consacrant sans réserve pour sa gloire, en ne voulant que lui pour l'objet de ses pensées, le terme de ses désirs, le centre de ses affections. Quelles sublimes relations, quel mystérieux échange entre ces deux cœurs !...

Or ce qui s'est passé pour saint Jean se reproduit pour tous ceux qui gardent fidèlement la sainte vertu, car c'est toujours que Jésus-Christ réalise ces paroles de l'Imitation : « Je suis l'ami de la pureté, je cherche un cœur pur, et j'en fais le lieu de mon repos <sup>2</sup> ! »

L'amour de Jésus est libéral, et il le manifeste surtout à l'égard des âmes angéliques, ainsi qu'il l'a annoncé par son prophète disant : « Le Seigneur veille  
« sur les jours de ceux qui sont purs et sans tache,  
« et leur héritage sera éternel; ils ne seront point  
« trompés ni confondus dans les temps fâcheux, et ils  
« seront rassasiés dans les jours de famine <sup>3</sup>. »

De quelles grâces, de quels privilèges ne favorise-t-il pas le disciple bien-aimé ! il le distingue entre ceux

<sup>1</sup> I Rois, xviii, 1. — <sup>2</sup> Liv. IV, xii, 1. — <sup>3</sup> Ps. xxxvi, 18 et 19.

qu'il a déjà distingués en les appelant à l'apostolat. Avec saint Pierre le prince de son Église, et saint Jacques le premier des apôtres qui devait mourir pour lui, il le rend témoin de la résurrection de la fille de Jaïre; il le conduit sur le Thabor, où il laisse entrevoir un rayon de ses splendeurs divines, il l'introduit dans le jardin de Gethsémani, où il commence sa passion : l'apôtre vierge est toujours avec lui, comme pour donner dès ici-bas un accomplissement à cette parole qui devait être dite de la cité céleste : « Les vierges accompagnent l'Agneau partout où il va <sup>1</sup>. »

Mais c'est principalement à la cène et sur le Calvaire que saint Jean est privilégié entre les apôtres. Contemplons-le assis auprès de Jésus à la table eucharistique, et se penchant sur son sein adorable. Quel tableau ! Le disciple bien-aimé appuie sa tête virginale sur la poitrine du divin Sauveur; il prête l'oreille aux battements de son cœur sacré, qui est l'amour même dans son essence et sa plénitude; son âme s'embrase des plus vives flammes de la charité dans cette ineffable union.

Voyons-le ensuite au pied de la croix. Il est là seul de tous les apôtres; seul il a le courage de gravir la montagne douloureuse et de s'avancer, en compagnie de la très-sainte Vierge, jusque auprès de l'autel du grand sacrifice. Jésus arrête sur lui ses regards mourants, et, parlant à sa très-sainte mère et le lui désignant, il dit : « Femme, voilà votre fils, » puis, s'adressant à saint Jean, en lui désignant Marie, il ajoute : « Voilà votre mère <sup>2</sup>. » Oh ! l'ineffable prérogative ! Jean est le substitué de Jésus auprès de Marie; la Vierge des vierges est confiée aux soins de l'apôtre

<sup>1</sup> Apoc., xiv, 4. — <sup>2</sup> S. Jean, xix, 26 et 27.



vierge; le disciple bien-aimé, et dans sa personne l'humanité entière, reçoit le glorieux titre d'enfant de Marie!...

Les âmes chastes sont éclairées des plus pures lumières de l'ordre de la grâce et même de l'ordre naturel: la vérité se montre à elles dans toute sa limpidité. Nous en avons un exemple en saint Jean, à qui l'Esprit-Saint révèle les plus sublimes mystères et communique une science incomparable.

Quel sujet d'admiration! Un pauvre pêcheur de Galilée est tout ensemble apôtre, évangéliste et prophète. Sa parole est d'une éloquence irrésistible; ses écrits sont ce qu'il y a de plus profond, de plus relevé; son intelligence embrasse des horizons infinis, contemple, dans l'éternité, le mystère du Verbe de Dieu engendré du Père et par qui tout a été fait, voit dans l'avenir tous les événements qui doivent se succéder dans l'Église, et découvre au delà de ce monde la céleste Jérusalem, qu'il nous dépeint comme une cité splendide où coule un fleuve de paix, au milieu de laquelle est l'arbre de vie, et dont les habitants, s'accompagnant de harpes d'or, chantent dans l'extase d'un bonheur infini la gloire de l'Agneau triomphateur!

D'autre part, quel bien n'a-t-il pas opéré! Quelles bénédictions le Seigneur ne s'est-il pas plu à répandre sur ses travaux! Oui, Dieu bénit les âmes chastes. Il fait fructifier leurs peines, en même temps qu'il les en récompense par un bonheur tout spécial.

« Heureux, s'écrie Jésus-Christ, ceux qui ont le cœur pur, car ils verront Dieu! » Or combien l'apôtre bien-aimé n'a-t-il pas expérimenté la vérité de cette parole! Il a vu Dieu par la connaissance que ce souverain Maître lui a donnée de lui-même et de

ses mystères; il a vu Dieu dans la personne de Jésus-Christ, qui l'a admis dans une si grande intimité, et qui lui a manifesté les trésors de son Cœur adorable; il a vu Dieu dans les créatures, qui sont son image, dans les chrétiens, qui sont ses temples vivants; il a vu Dieu dans sa gloire: il a contemplé, dès cette vie, le soleil éternel qui éclaire la cité des saints; et lorsque les jours de son pèlerinage ont été accomplis, il est allé prendre place au premier rang, parmi les vierges qui, selon ses expressions mêmes, « accompagnent l'Agneau partout où il va, et chantent un cantique « que nul autre ne peut chanter <sup>1</sup>. »

#### APPLICATION

Félicitons saint Jean des prérogatives dont il a été l'objet, et bénissons avec lui Notre-Seigneur, qui a voulu par elles récompenser sa pureté. Surtout imitons-le aussi parfaitement que le veut de nous Celui qui nous a appelés à notre état, et qui attache de si précieux avantages à la fidèle pratique de la sainte vertu.

Conservons-nous le cœur pur de toute affection charnelle, et nous serons l'objet des libéralités divines: Jésus-Christ nous élèvera au rang de ses disciples bien-aimés, nous rendra participants du trésor de ses grâces, nous fera goûter ses ineffables consolations et répandra ses bénédictions sur nos travaux; nous serons les enfants bien-aimés et les protégés de la Vierge des vierges, qui a tout pouvoir sur le cœur de Dieu, et par l'assistance de laquelle nous triompherons sûrement de nos passions et du démon; dès ici-bas, nous verrons Dieu, comme l'ont vu les saints, par une foi vive aux vérités qu'il a révélées et qui sont

<sup>1</sup> Apoc., xiv, 3 et 4.



toujours une manifestation de lui-même, et, comme eux, nous mériterons de le voir dans le ciel tel qu'il est et de participer à sa souveraine béatitude.

## PRIÈRE

O Jésus, couronne des vierges, qui avez glorifié par de si étonnants privilèges la sainte vertu dans la personne de saint Jean, accordez-moi, par l'intercession de cet apôtre bien-aimé, la grâce de la garder comme je le dois dans mon saint état, afin que je me rende digne de vos libéralités dans le temps et des récompenses infinies que vous avez réservées aux âmes pures dans la cité éternelle.

## RÉSUMÉ

Saint Jean, le disciple vierge, est aussi :

- 1° Le disciple bien-aimé de Jésus...
  - 2° Le disciple admis dans la plus grande intimité avec le Seigneur...
  - 3° Le disciple qui a pénétré le plus profondément dans la science de Dieu...
  - 4° Le disciple en qui s'est le plus réalisée cette parole de Jésus-Christ : « Heureux ceux qui ont le cœur pur, car « ils verront Dieu ! »...
  - 5° Le disciple à qui Jésus mourant confie sa très-sainte Mère...
- Imitons saint Jean : alors,
- 1° Nous serons, nous aussi, les disciples bien-aimés de Jésus-Christ...
  - 2° Il nous comblera de ses grâces, et nous fera goûter ses consolations...
  - 3° Nous serons les enfants bien-aimés de la très-sainte Vierge...
  - 4° Nous aurons la science de Dieu...
  - 5° Nous mériterons de voir Dieu au ciel...

Voir les Résumés, page 224; — ancienne édition, page 63.

## 144. — PÉCHÉ OPPOSÉ A LA CHASTETÉ

Nul impudique n'entrera dans le royaume des cieux (I Cor., vi, 40).

## CONSIDÉRATION

N'entendons pas ici par péché ce qui en nous n'est ni volontaire ni libre. « La chair, nous dit l'Apôtre, a « des désirs opposés à ceux de l'esprit<sup>1</sup>, » et ces désirs, lorsque la volonté les désavoue et fait ce qu'elle peut pour les prévenir, ne nous sont que des sujets d'humiliation et de crainte salutaire, des motifs de redoubler de prière et de vigilance, une matière de victoire et de triomphe. Souvent l'âme n'est pas maîtresse absolue du corps, mais en le domptant autant qu'elle peut, en refusant tout consentement au mal, non-seulement elle n'offense pas Dieu, elle pratique, au contraire, la vertu de la manière la plus excellente et la plus méritoire.

Entendons par péché opposé à la sainte vertu ce qui l'est réellement et qui, en soi ou dans ses causes, dépend de notre volonté, et considérons à la lumière de la raison et de la foi quels en sont les hideux caractères et les funestes effets.

Ce péché est l'outrage le plus direct à la sainteté et à la présence de Dieu : le commettre serait profaner son temple saint car, selon l'Apôtre, « nos corps sont en effet « ses temples<sup>2</sup>; » ce serait traîner dans la boue son image, puisque l'homme est une image de Dieu ; ce serait oser sous les regards de ce souverain Roi ce que l'on n'oserait pas en présence du plus misérable des hommes.

<sup>1</sup> Gal., v, 17. — <sup>2</sup> I Cor., vi, 19.



Ce péché blesse profondément le cœur de Jésus; il lui est l'insulte la plus navrante. Nous sommes ses membres, à qui il communique sa vie; nous sommes ses frères bien-aimés, qu'il a rachetés au prix de son sang et qu'il appelle à régner avec lui dans sa gloire. En péchant, nous livrerions donc à Satan un membre de ce divin Sauveur; nous préfererions une infâme satisfaction aux joies célestes qu'il nous prépare et qu'il nous a méritées par sa mort; nous jetterions dans la fange la couronne d'honneur et d'immortalité qu'il veut déposer sur notre front au jour de l'éternité...

Ce péché, c'est la profanation de notre âme et de notre corps qui ont été consacrés à Jésus-Christ par l'onction du baptême: c'est pour tout chrétien un odieux sacrilège. Le commettre serait chasser Jésus-Christ de notre cœur pour en abandonner la possession au démon; ce serait montrer qu'il n'y a plus en nous l'ombre même du respect pour Dieu, pour Jésus-Christ. Ce serait aussi nous marquer d'un signe manifeste de dégradation; car rien n'est plus humiliant que cette domination de l'esprit par la chair, que cette abdication de l'homme qui, établi roi de l'univers, se fait néanmoins esclave des plus ignobles penchants, que cette misère d'une âme qui, comme l'enfant prodigue, en est réduite à désirer la pâture des pourceaux.

Non, non, il n'y a plus là le sentiment de l'honneur, il n'y a plus, hélas! qu'un trop juste sujet de faire l'application de ces paroles de l'Esprit-Saint: « L'homme n'a pas compris l'excellence de sa nature; « il s'est dégradé jusqu'à l'état des bêtes; il est « devenu esclave de la corruption, et s'est rendu « abominable <sup>1</sup>. » Oh! quelle honte d'être le jouet de

<sup>1</sup> Ps. XLVIII, 13; II S. Pierre, II, 12, 19.

passions dépravées, et quel sujet de s'écrier avec gémissement et avec larmes: « Considérez ma misère; « voyez en quel avilissement je suis tombé <sup>1</sup>. Un joug « de fer s'est appesanti sur ma tête <sup>2</sup>. »

Ce péché obscurcit la raison, affaiblit l'intelligence, dénature les plus nobles sentiments, souille l'imagination, use les forces du corps, ruine toutes les facultés de l'homme et le conduit à une mort prématurée.

Ce péché rend l'âme charnelle, sans force, sans énergie, inclinée vers le mal, liée à la terre et oublieuse de ses grandes destinées; il lui voile de plus en plus les rayons de la divine grâce; il la conduit, et, hélas! bien vite, à l'illusion, à l'aveuglement, à l'impiété, à l'endurcissement. Oh! combien de pécheurs scandaleux, combien d'apostats, combien d'hérétiques ne le sont devenus que parce qu'ils avaient d'abord déserté les étendards de la vertu angélique! En eux le cœur a été corrompu avant l'esprit, et c'est pour essayer de justifier à leurs yeux les égarements de celui-là, qu'ils ont laissé celui-ci se remplir des maximes erronées dont ils se sont faits les propagateurs.

Ce péché rend esclave du démon; il imprime en l'âme, selon l'expression des saints livres <sup>3</sup>, l'image de la bête; il la marque d'un sceau de réprobation.

Ce péché amène avec soi toutes sortes de troubles, d'inquiétudes, de souffrances. Que d'existences il a flétries! que de familles il a désunies! que de fortunes il a renversées! que de guerres il a suscitées! que de larmes il a fait répandre! Combien qui, pour un péché contre le sixième commandement, n'ont plus eu ici-bas qu'une carrière de douleur, se sont vus en

<sup>1</sup> Lam., III, 1; V, 8. — <sup>2</sup> Deut., XXVIII, 48. — <sup>3</sup> Apoc. XIII, 16.



butte à tous les mépris, n'ont rencontré jusqu'à la mort que des afflictions de toutes sortes! Oh! que c'est avec raison que saint Paul a dit à ceux qui s'en sont rendus coupables : « Quel avantage avez-vous donc trouvé en ces choses dont vous rougissez maintenant : n'aboutissent-elles pas à la mort <sup>1</sup>? »

« Ceux qui ont le cœur corrompu, dit le psalmiste, « n'auront aucune société avec le Seigneur <sup>2</sup>. » Il les rejette de sa présence ou ne les regarde que dans sa colère. « Il fera retomber sur eux leur iniquité; il les « perdra <sup>3</sup>. Si quelqu'un, ajoute l'Apôtre, vient à profaner le temple de Dieu, Dieu le fera périr, parce que « le temple de Dieu est saint, et c'est vous qui l'êtes <sup>4</sup>. »

Or quel accomplissement la divine justice n'a-t-elle pas donné à ces menaces? « Le Seigneur, qui n'avait « point épargné ses anges, dit saint Pierre, n'a pas « épargné le monde des premiers temps, mais il l'a fait « périr par le déluge; il a réduit en cendres les villes « de Sodome et de Gomorrhe, et il les a condamnées « à une ruine totale. Il sait réserver les pécheurs « aux tourments pour le jour où il fera justice, mais « surtout ceux qui vivent selon la chair, en s'abandonnant à des passions infâmes : ils périront dans « la corruption où ils vivent; c'est à eux que de « noires ténèbres sont réservées <sup>5</sup>. » « La chair et le « sang ne sauraient posséder le royaume de Dieu, a « dit encore le Saint-Esprit, la corruption ne possèdera pas ce qui est incorruptible. Nul impudique « n'entrera dans le ciel <sup>6</sup>. »

Et maintenant que reste-t-il pour concevoir la plus souveraine horreur de ce péché, que de songer aux

<sup>1</sup> Rom., vi, 21. — <sup>2</sup> Ps. c, 4. — <sup>3</sup> Ps. xciii, 23. — <sup>4</sup> I Cor., iii, 17. — <sup>5</sup> II S. Pierre, ii, 4-9. — <sup>6</sup> Gal., v, 19-21; Apoc., xxii, 15.

tourments qui lui sont réservés dans l'autre vie, que de nous rappeler cet étang de feu, cet abîme sans fond où, dit l'Imitation, les « voluptueux seront plongés dans la poix ardente et dans le soufre embrasé <sup>1</sup>? »

Malheur donc aux esclaves des passions de la chair! Nul sort n'est plus digne de larmes. Nulle honte, nulle misère, nulles souffrances ne sont comparables à celles qui sont ou qui seront leur partage, s'ils ne reviennent à Dieu et à la vertu.

#### APPLICATION

Que serait-ce si ce péché se rencontrait dans un religieux, dans un homme doublement consacré à Dieu, admis dans une si grande intimité avec Jésus-Christ, membre d'une société sainte, lié par de si solennelles promesses? Que serait-ce s'il s'y trouvait avec un caractère de scandale? La lumière serait devenue ténèbres, le sel de la terre répandrait la corruption et la mort!... Quel désordre! Quel outrage à Jésus-Christ! Quel sujet de douleur pour l'Église!...

A ces pensées, renouvelons, de l'intime de notre âme, nos résolutions d'être tout à Dieu et à la pratique de sa loi sainte; demandons instamment, par l'intercession de la très-sainte Vierge, la grâce de nous conserver le cœur pur tout le temps de notre vie.

Veillons sur nous pour prévenir, autant qu'il dépend de nous, toutes les tentations; pour fuir les occasions dangereuses et résister énergiquement à toute suggestion de l'esprit de malice. Souvenons-nous toujours que le lis de la pureté réjouit les regards de Dieu et nous ouvre sûrement la porte du paradis.

<sup>1</sup> Liv. I, ch. xxiv, 3.



## PRIÈRE

Mon Dieu, qui me faites connaître la noirceur et la punition du péché contraire à la sainte vertu, daignez me soutenir par votre grâce, afin que non-seulement je ne m'en rende jamais coupable, mais que je marche en votre présence et celle de mes frères avec une pureté qui égale, s'il est possible, celle des anges. Oui, donnez-moi de mener une vie sainte et exemplaire qui soit une consolation pour votre cœur et une gloire pour mon institut, et qui me donne droit à la récompense ineffable que vous avez promise, dans l'Évangile, à ceux qui ont le cœur pur<sup>1</sup>. Ainsi soit-il.

## RÉSUMÉ

Qu'il est abominable et funeste le péché contre la chasteté !

1° Nul n'outrage plus directement la sainteté de Dieu... nul ne blesse plus profondément le cœur de Jésus...

2° Nul ne trouble et ne dégrade autant l'homme...

3° Nul n'a des suites plus désastreuses pour le corps, l'esprit, le cœur; pour les individus, les familles, les sociétés...

4° Nul qui ait provoqué davantage la colère de Dieu...

5° Nul qui précipite autant d'âmes en enfer...

— Il faut donc :

1° En avoir une souveraine horreur...

2° Être bien résolu de ne le jamais commettre...

3° En demander à Dieu la grâce, par l'intercession surtout de la très-sainte Vierge...

4° Prévenir les tentations autant qu'il dépend de nous, et en éviter avec soin les occasions...

5° Les combattre énergiquement et dès le principe...

Voir les Résumés, page 224; — Examens particuliers, sujet 259.

<sup>1</sup> S. Matth., v, 8.

## 145. — TENTATIONS CONTRE LA CHASTÉTÉ

Chacun est tenté par sa concupiscence (S. Jacq., I, 14).

## CONSIDÉRATION

Les tentations contre la sainte vertu n'ont rien, par elles-mêmes, qui doive nous étonner ou nous surprendre : elles sont le triste apanage de notre nature déchue, et nul n'en est exempt, à moins d'une grâce tout exceptionnelle, ou plutôt d'un miracle de grâce; le nom, l'habit, les vœux de religieux n'en garantissent pas; les images dangereuses assaillent l'esprit du cénobite et de l'anachorète au fond même des plus affreux déserts; saint Jérôme, dans sa solitude, ne pouvait s'en préserver malgré ses prières, ses jeûnes, ses veilles, ses macérations, ses travaux; saint Paul lui-même, ce vase d'élection qui avait été ravi jusqu'au troisième ciel, y était néanmoins sujet : « De « peur, dit-il, que la grandeur de mes révélations ne « m'inspirât de l'orgueil, l'aiguillon de la chair, qui « est l'ange ou le ministre de Satan, m'a été donné « pour me souffleter. Trois fois j'ai demandé au Seigneur de l'éloigner de moi, et trois fois il m'a « répondu : Ma grâce te suffit<sup>1</sup>. »

Aussi la gloire des serviteurs de Dieu n'est pas d'être en cela distingués des autres hommes, mais de tirer avantage de ces épreuves. Quelque saint que soit notre état, nous ne pouvons y être exempts des tentations; car nous en avons en nous le principe le plus

<sup>1</sup> II Cor., XII, 7-9.